

RÉUNION PUBLIQUE
PROJETS STRUCTURANTS
POUR GENECH
DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2024.



OBJECTIFS



Présenter nos avancées et décisions sur deux des trois projets structurants engagés pour Genech :

- > « **Embellir le cadre de vie** » avec les sujets de la gestion différenciée et de la végétalisation de l'école.
- > « **Réaménager la RD145** » avec les travaux décidés, leur planning et l'esquisse du futur réaménagement.



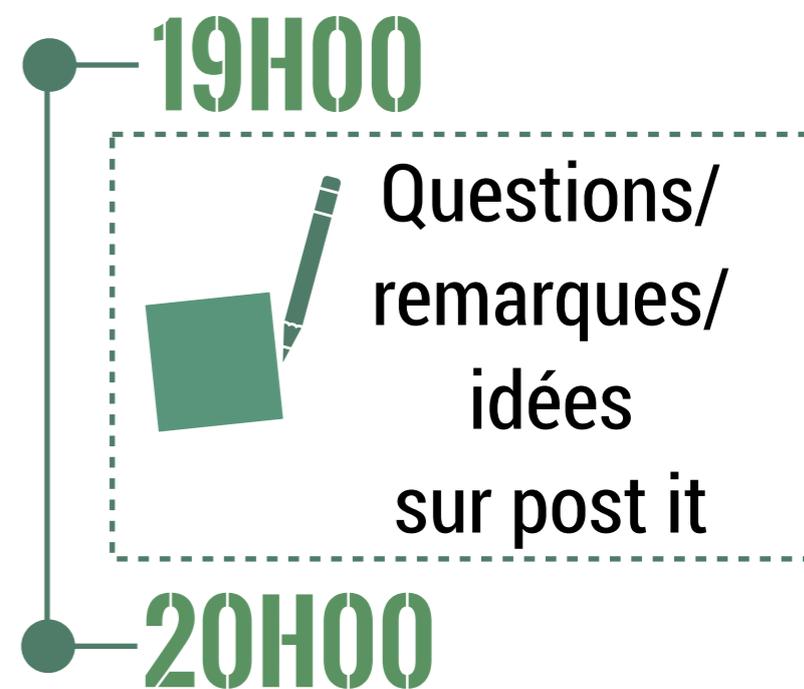
Répondre à vos interrogations et recueillir vos avis



DÉROULÉ

Phase 1 : en plénière

- 1 — Introduction
- 2 — Projet « Embellir le cadre de vie »
- 3 — Projet « Réaménager la RD145 »



Phase 2 : en groupe

- 4 — Temps de partage sur 3 îlots
- 5 — Conclusion collective



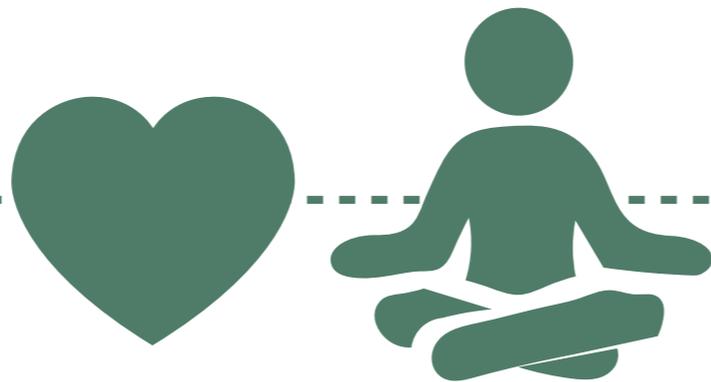
 Apéro 21H00



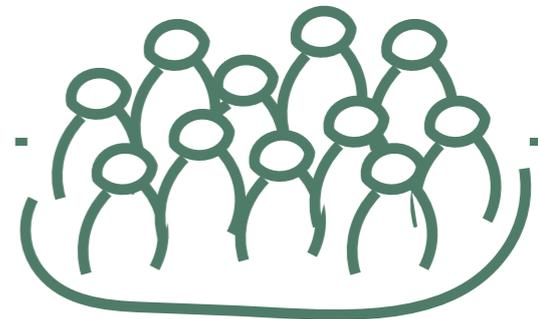
CADRE DE LA RÉUNION



Ecoute



**Bienveillance/
Respect**



Bien Commun



Equilibre de la parole



INTRODUCTION

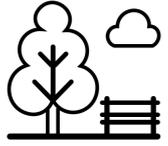


CE QUI NOUS ANIME

NOUS AVONS À COEUR D'ÊTRE, AVEC VOUS, LES
ACTEURS DE L'ÉVOLUTION DE GENECH POUR DONNER
ENVIE D'Y VIVRE EN HARMONIE DANS UN
ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ.



NOS ENGAGEMENTS



EMBELLIR LE CADRE DE VIE, PROTÉGER LE BIEN ÊTRE DES CITOYENS



RENFORCER LA SÉCURITÉ DES CITOYENS



DYNAMISER LE VIVRE ENSEMBLE



FACILITER LA MOBILITÉ DES CITOYENS



DÉVELOPPER LES SERVICES À LA POPULATION



STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

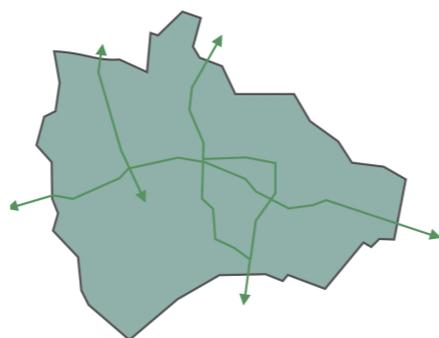


3 PROJETS STRUCTURANTS

► Nous avons avancé en concertation avec vous, grâce aux groupes de travail créés lors de la réunion publique du 13 novembre 2023



Embellir le
cadre de vie



Définir une
stratégie urbaine

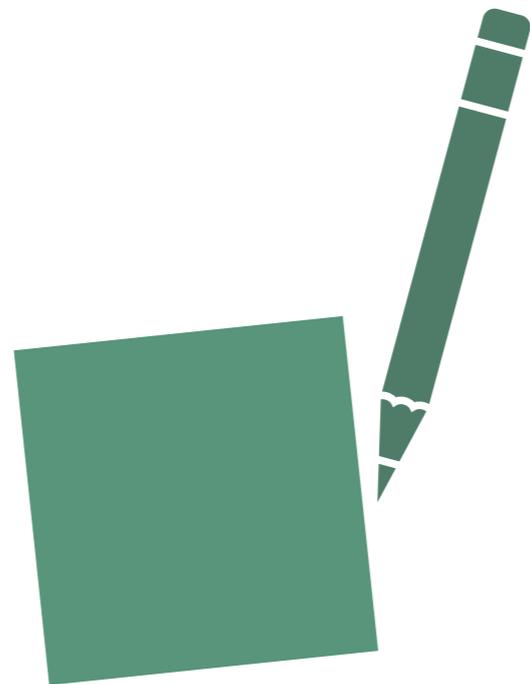


Réaménager la
RD145



Encore en phase de réflexion
et nous vous le présenterons une prochaine fois





Questions/
remarques/
idées
sur post it



PROJET : EMBELLIR LE CADRE DE VIE



POURQUOI



Avoir un cadre de vie plus beau



Genech « la petite Ville à la campagne »



LES PARTIS PRIS



Réintroduire durablement le vivant à Genech



Limiter nos impacts négatifs sur la planète



S'adapter au changement climatique



PROJET : EMBELLIR LE CADRE DE VIE > LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



LE CONTEXTE

LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?



Ecosystèmes

Êtres-vivants



Espèces

Individus



LE CONTEXTE

LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité connaît aujourd'hui la 6ème extinction de masse, la précédente étant celle des dinosaures

Moins d'espèces :



Extinction des espèces plus rapide
que lors des 10 derniers millions d'années :

680 ESPÈCES de **vertébrés**,
50 % des **coraux** d'eau chaude,
7 % des **mollusques**...

...déjà disparus

Moins d'individus par espèce :



1 MILLION d'espèces animales
et végétales **menacées d'extinction** :

40 % des **amphibiens**,
33 % des **récif coralliens**,
PLUS D'1/3 des **mammifères marins**...

...présentent un effectif critique



L'être humain principal responsable du déclin de la biodiversité !



Les 5 grandes causes de l'effondrement de la biodiversité

- 1 Conversion des milieux** | - **10 MILLIONS D' HECTARES** de forêt tropicale par an
| - **87 %** zones humides depuis le 18^e siècle
- 2 Prélèvements** | **33 %** des stocks de poissons en surpêche
- 3 Changement climatique** | Réchauffement global et aléas en augmentation
- 4 Pollution** | Utilisation des pesticides **DOUBLÉE EN 30 ANS**
| **10 FOIS PLUS** de plastique en 40ans : **8 MILLIARDS T DEPUIS 1950**
- 5 Espèces envahissantes** | **+40 %** en 50 ans
| **1/5** de la surface terrestre menacée

Sources : Rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) 2019, Colloque de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) 2022



LE CONTEXTE

Un lien évident entre baisse de biodiversité et état des habitats naturels en France



LE CONTEXTE



Il est interdit d'utiliser des Pesticides depuis la loi Labbé

- > **Par toutes les collectivités territoriales dont les communes** sur tous les terrains y compris les cimetières et les terrains de sports
- > **Par les particuliers**



POURQUOI

Pourquoi réaliser un plan de gestion écologique ?

Le plan de gestion écologique est **une démarche pour mettre en oeuvre, avec une équipe de personnes engagées** (élus & agents), **les espaces publics de Demain.**

Des espaces **entretenus** :

- **sans pesticides,**
- **végétalisés,**
- **fleuris,**
- **favorables à la biodiversité.**

Une démarche pour **changer progressivement et de manière pédagogique le regard** posé par l'équipe municipale (élus, agents, administration...) & les habitants sur les espaces publics.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

« Un entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible ».



La **gestion différenciée** est une **approche raisonnée** de la gestion des espaces. Elle s'applique **aussi bien aux espaces verts que minéraux**.



Un **gradient d'entretien** est appliqué en fonction des **usages, du contexte et des besoins** de chaque espace.



Donner à la nature de **reconquérir** des espaces autrefois très entretenus, pour **gagner en temps d'intervention**, et **limiter les coûts** d'entretien des espaces publics.

Gestion différenciée ne veut pas dire absence de gestion ! 



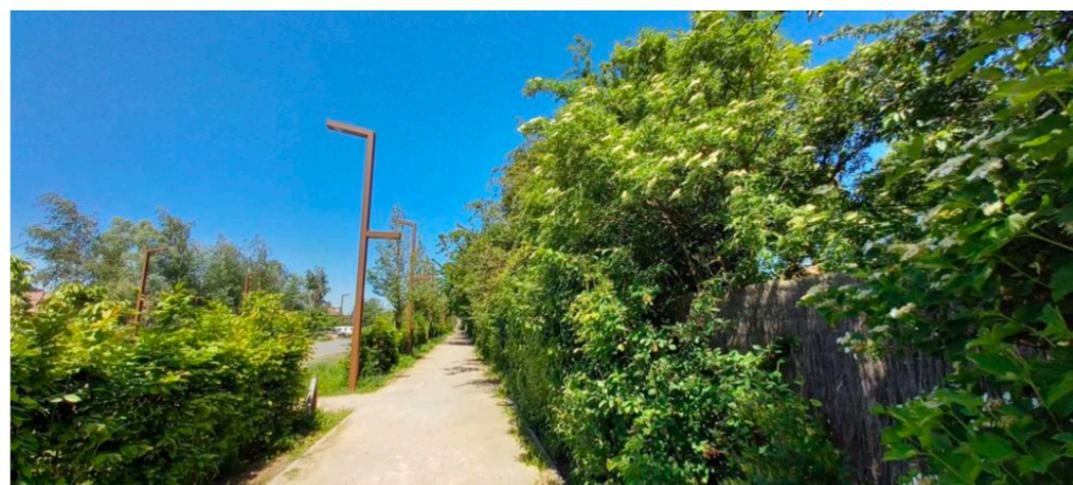
POURQUOI

 Sur les espaces enherbés, des zones dédiées à la **biodiversité** se mêleront à des espaces **tondus**. **Le paysage sera redessiné.**

 Le **végétal arbustif et arboré** sera **adapté, revu, accentué**, favorable à la biodiversité.

 Le **fleurissement** sera **plus écologique, durable**.

 Les **surfaces minérales** seront **plus vertes et plus fleuries**.



UN ENSEMBLE D'ACTEURS



L'équipe d'agents municipaux

L'équipe municipale

Le groupe de travail

Notre Partenaire Ouvert

L'école Le Petit Prince

L'Institut de Genech

Les acteurs des plantations citoyennes

La communauté de communes



LES ACTIONS

Des tontes raisonnées pour laisser la biodiversité vivre



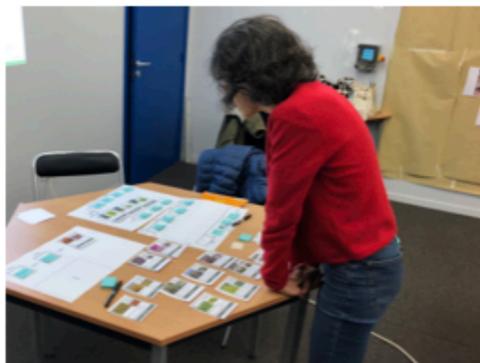
LES ACTIONS

Des zones de prairies fleuries



LES ACTIONS

De nouvelles plantations co-construites avec le groupe de travail



LES ACTIONS

Des plantations citoyennes avec les Genèchois, l'école le Petit Prince, l'Institut



LES ACTIONS

La végétalisation du cimetière

SUITE À LA LOI LABBÉ, NOTRE CIMETIÈRE DOIT ÊTRE ENTRETENU SANS PESTICIDE



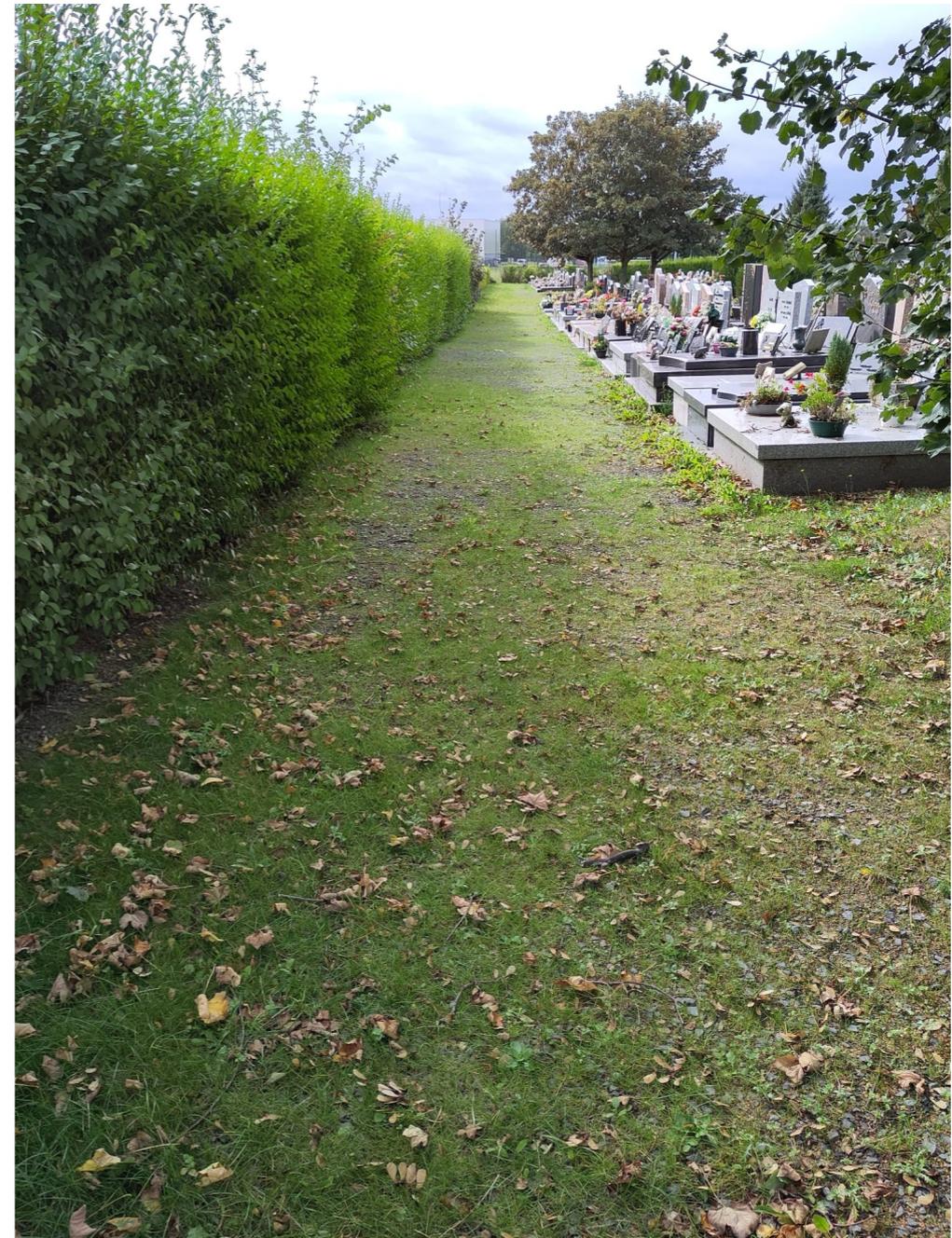
Pour préserver la qualité de l'eau et notre environnement

Pour préserver votre santé et celle des jardiniers

Pour embellir ce lieu de mémoire

« L'herbe dans les allées et la végétation qui poussent naturellement sont le signe d'une gestion responsable du cimetière »

www.genech.fr



LES APPRENTISSAGES

Plus de vivant : plus de fleurs, plus d'insectes, plus d'oiseaux, plus de nids, plus de mulots, plus de papillons, plus de couleurs ...



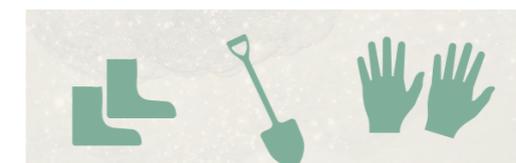
Les conditions météorologiques demandent :
une **adaptation du planning** de l'équipe des agents
et l'utilisation de **machines plus adéquates**

Nous devons **donner de la visibilité** sur le planning du plan écologique



Faire évoluer notre regard sur ce qui est beau et propre ...

Continuer à vous faire **participer à la démarche** pour vous permettre de mieux la comprendre, y adhérer et la respecter.



LA FÊTE DE L'ARBRE À GENECH

LE SAMEDI 30 NOVEMBRE

PLANTATION CITOYENNE



ACCUEIL@MAIRIE-GENECH.FR



LE PERMIS DE VÉGÉTALISER



Permis de
Végétaliser

**VOUS RÊVEZ
DE PLUS DE NATURE EN VILLE ?
À VOUS DE JOUER !**



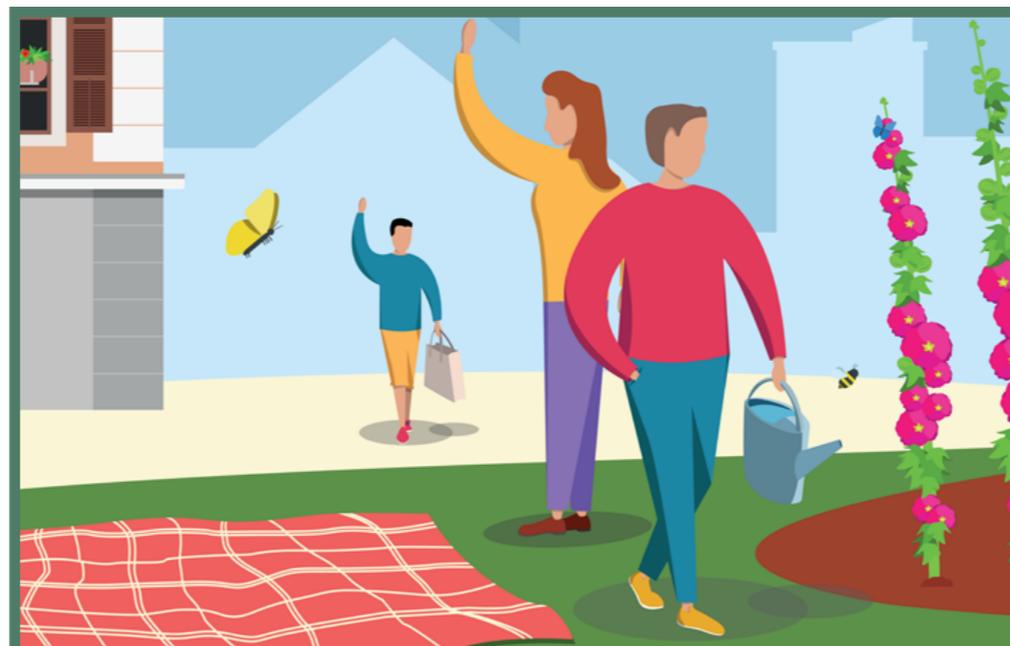
LE PERMIS DE VÉGÉTALISER



Les pieds d'arbres



Les pieds de murs et les façades



Les espaces verts



LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

« La ville de Genech souhaite
**encourager le développement de la végétalisation du domaine public en
s'appuyant sur une démarche participative et une implication des habitants »**

afin de

- ▶ Favoriser le vivant et la biodiversité en ville
- ▶ Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie
- ▶ Créer des corridors de biodiversité et renforcer la trame verte et bleue
- ▶ Sensibiliser au « zéro phyto »
- ▶ Créer du lien social



COMMENT ÇA MARCHE ?

Une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public peut être accordée à toute personne ou groupes de personnes s'engageant à assurer la réalisation et l'entretien d'un dispositif de végétalisation

- 1/ réaliser un schéma du projet en choisissant les végétaux sur la liste dédiée (site genech.fr)
- 2/ le déposer en mairie pour validation, accord et commande des végétaux
- 3/ signer la charte



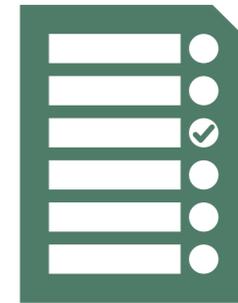
PROCHAINES ÉTAPES



Finalisation du
Permis
_ début Décembre



Réunion Publique
spécifique
_ début d'année 2025



Dépôts des demandes
_ début d'année 2025



TEMPS D'ÉCHANGE, EN SOUS GROUPE





Déroulé



3 îlots
15 min par îlot



Poser les post it
Relire les documents _ 5min



Echanges _ 10 min

îlot « Gestion différenciée »

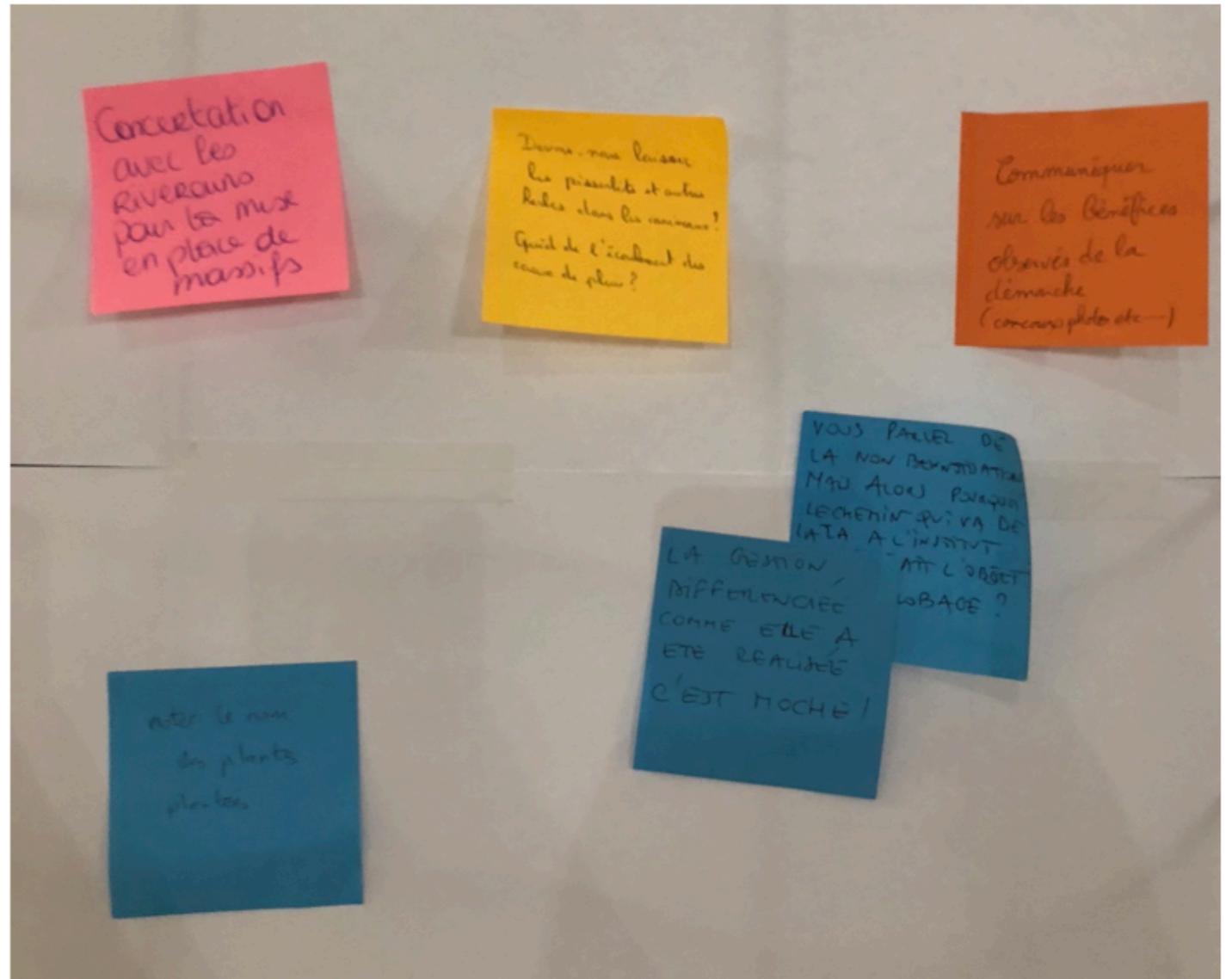
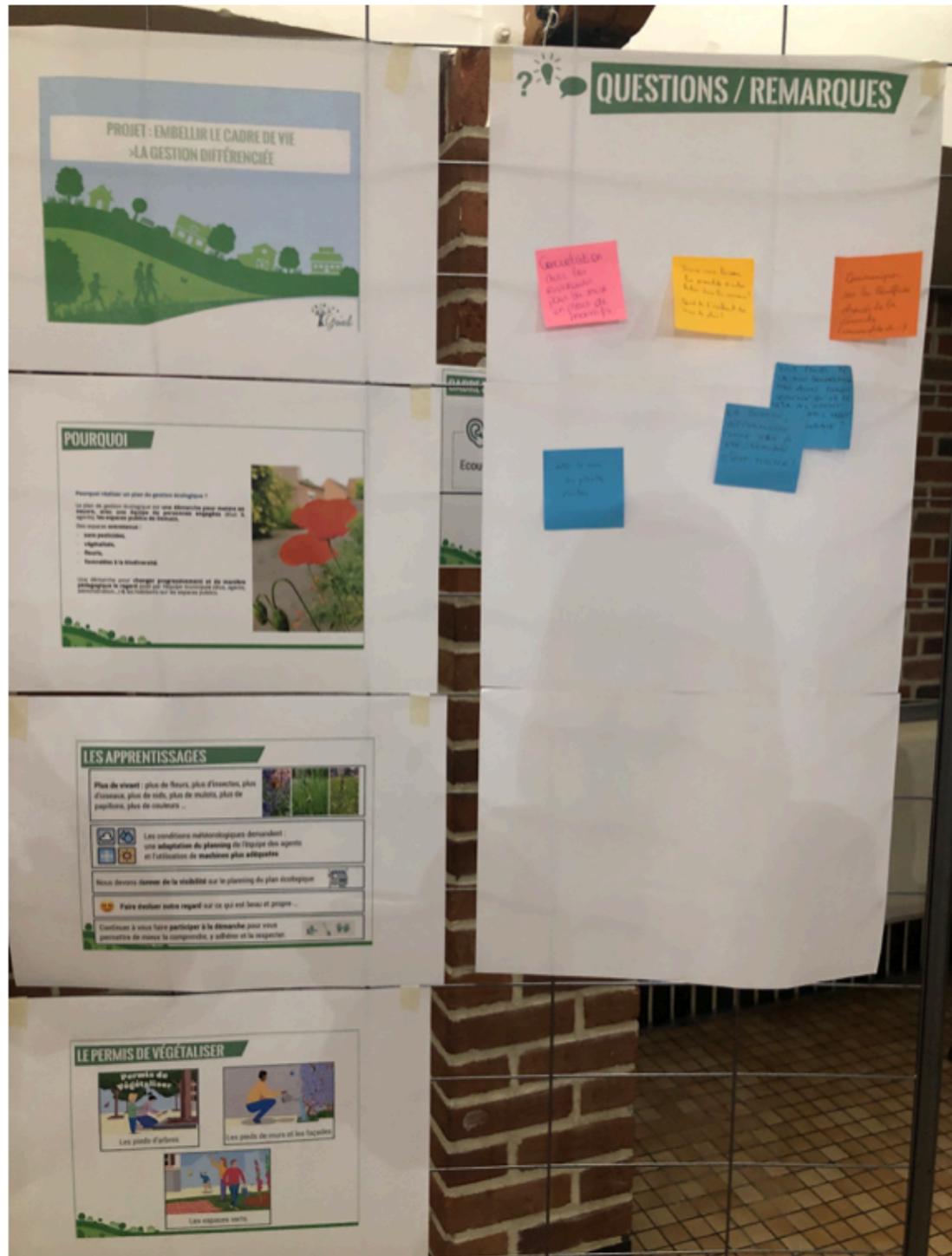


îlot « Végétalisation de l'école »

îlot « Réaménager la RD145 »



GESTION DIFFÉRENCIÉE



CONCLUSION



CONTINUONS À ÉCHANGER AUTOUR D'UN VERRE!

